



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

03 juillet 2014

L'AMF lance une consultation publique sur les modifications du livre V de son règlement général concernant les marchés réglementés et les systèmes multilatéraux de négociation

A l'occasion de la mise en œuvre de la loi de séparation et de régulation des activités bancaires, l'Autorité des marchés financiers soumet à consultation publique des modifications portant sur certaines dispositions du livre V de son règlement général visant à renforcer la résilience des marchés. Les commentaires sur les textes soumis à la consultation doivent être transmis avant le 26 septembre 2014 à l'adresse suivante :

directiondelacommunication@amf-france.org URL =
[mailto:directiondelacommunication@amf-france.org].

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

RÈGLES PROFESSIONNELLES**MARCHÉS**

18 mai 2022

Décision du 26 avril 2022 relative à la modification des règles de fonctionnement du système multilatéral de négociation (SMN) opéré par TP ICAP (Europe) S.A.

**RÈGLES PROFESSIONNELLES****MARCHÉS**

19 avril 2022

Décision du 29 mars 2022 relative à la modification des règles de fonctionnement du système multilatéral de négociation (SMN) Aquis Exchange Europe visant le carnet d'ordre à...

**RÈGLES PROFESSIONNELLES****MARCHÉS**

19 avril 2022

Décision du 29 mars 2022 relative à la modification de la partie harmonisée des règles de fonctionnement du système multilatéral de négociation (SMN) Euronext Growth

**Mentions légales :**

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02